

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2013

FEVRIER 2016

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales P.I.	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA Atoumane FALL, Abdoulaye Mamadou TALL, Ndeye Aida FAYE TALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou DIACK, Ramlatou DIALLO, Oumar DIOP, Abdoulaye FAYE, Adjibou Oppa BARRY, Ndeye Binta DIEME COLY, Saliou MBENGUE, Thiayédia NDIAYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOMUM et Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Woudou DEME
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Mamadou DAFPE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO
22. CULTURE	Atoumane FALL

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées sur l'ampleur des migrations internes et internationales.

De façon plus spécifique, les informations fournies portent sur les migrations internes, à partir desquelles les flux interrégionaux de populations permettront d'identifier les régions les plus répulsives et celles plus attractives.

Au niveau international, les résultats du RGPHAE 2013 fournissent des informations sur les échanges migratoires entre le Sénégal et le reste du monde. C'est ainsi que ce travail permettra de connaître l'effectif des étrangers résidant au Sénégal, ainsi que leur pays de provenance. Il en est de même pour l'émigration internationale des Sénégalais vers d'autres horizons. Des informations sur les pays de destination ainsi que certaines caractéristiques permettront de connaître le profil des émigrants sénégalais.

Ce chapitre s'articule autour de trois parties. La première porte sur les migrations internes, la seconde aborde les migrations internationales et la troisième partie fait l'économie sur la migration et le développement notamment les transferts de fonds au Sénégal.

II.1. MIGRATIONS INTERNES

II.1.1. MIGRATION RECENTE (AU COURS D'UNE ANNEE)

La migration interne récente a été appréciée à travers la question portant sur le lieu de résidence il y a 1 an. Ainsi, un migrant est une personne qui réside, au moment du recensement, dans une région autre que celle où elle résidait il y a 1 an.

De ce fait, en 2013, sur une population résidente de 12 908 369 individus âgés de 1 an et plus, seuls 357 611 (soit 2,8%) ont changé de région de résidence depuis 2012.

II.1.2. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS INTER-REGIONAUX RECENTS (IL Y A 1 AN)

Le profil des migrants inter-régionaux récents est abordé à travers diverses caractéristiques dont l'âge, le sexe et le niveau d'instruction.

Tableau 2.1 : Répartition de la population suivant le statut migratoire (interrégional) du moment (au cours d'une année) par groupe d'âges

Groupes d'âges	Migrant		Effectifs
	Homme	Femme	
1-4	97,3	2,7	1 642 371
5-9	97,5	2,5	1 963 716
10-14	97,5	2,5	1 597 263
15-19	97,1	2,9	1 389 030
20-24	96,7	3,3	1 192 425
25-29	96,8	3,2	1 065 701
30-34	96,9	3,1	874 230
35-39	97,1	2,9	693 247
40-44	97,2	2,8	578 267
45-49	97,4	2,6	444 028
50-54	97,3	2,7	423 570
55-59	97,6	2,4	301 602
60-64	97,5	2,5	269 762
65-69	97,8	2,2	152 567
70-74	97,5	2,5	142 284
75-79	97,7	2,3	76 104
80-84	97,5	2,5	57 437
+85	97,4	2,6	44 756
Masculin	97,2%	2,8%	6 575 498
Féminin	97,3%	2,7%	6 332 871
Aucun niveau	96,8	3,2	7 464 494
Préscolaire	97,5	2,5	266 366
Elémentaire	98,0	2,0	2 920 951
Moyen	98,0	2,0	1 299 019
Secondaire	97,5	2,5	775 268
Supérieur	97,1	2,9	182 271
Aucun niveau	96,8	3,2	7 464 494
Total	97,2	2,8	12 908 360

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessus montre que, au niveau national, les migrants internes du moment (au cours d'une année) représentent 2,8%. C'est dans les groupes d'âge 35-39 ans (2,9%), 20-24 ans (3,3%), 25-29 ans (3,2%) et 30-34 ans (3,1 %) qu'on a enregistré les plus grandes intensités de déplacements (indices supérieurs à la moyenne). Le niveau relativement élevé de l'intensité de la migration du moment dans le groupe d'âge 1-4 ans s'explique par le fait que ces enfants migrent, souvent accompagnés de leurs parents qui appartiennent, pour la plus part, au groupe d'âge 20-34 ans.

Selon le sexe, les proportions hommes et de femmes restent sensiblement les mêmes, avec 2,8% et 2,7%.

II.1.2.1. Niveau instruction

Selon le niveau d'instruction, on note que les migrants internes présentent des proportions inférieures à la moyenne pour les niveaux allant du préscolaire au secondaire. C'est pour les niveaux extrêmes, niveau supérieur (2,9 %) et surtout aucun niveau (3,2%), que l'on observe les plus grandes intensités de la migration.

L'analyse des entrées montre que les régions de Diourbel et de Dakar enregistrent les pourcentages d'entrées les plus importants avec respectivement 35,5% et 14,9%. Elles sont suivies par les régions de Thiès (8,9%) de Tambacounda (5,8%), Saint-Louis (5,6%) et Kaolack (5,4%). Les autres régions ont accueilli moins de 5% de migrants récents. Les régions les plus attractives sont Diourbel et Tambacounda, avec des indices d'entrées de 9,0% et 3,2%.

Les sorties les plus importantes sont enregistrées au niveau des régions, Thiès, Louga et Kaolack avec respectivement 13,6%, 12,5% et 10,2%. Les régions de Diourbel et Tambacounda enregistrent les indices des sorties les plus élevés, soit respectivement 15,3% et 13,5%.

Tableau 2.2 : Les indices d'entrée et de sortie de la migration du moment (au cours d'une année) par région

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	3 021 995	2 968 727	53 268	1,8	54 816	3 023 543	2 968 727	1,8
ZIGUINCHOR	527 690	517 806	9 884	1,9	8 795	526 601	517 806	1,7
DIOURBEL	1 416 106	1 289 196	126 910	9	32 296	1 321 492	1 289 196	2,4
SAINT-LOUIS	864 735	844 743	19 992	2,3	23 070	867 813	844 743	2,7

TAMBACOUNDA	653 469	632 637	20 832	3,2	18 386	651 023	632 637	2,8
KAOLACK	910 723	891 431	19 292	2,1	36 685	928 116	891 431	4
THIES	1 721 624	1 689 883	31 741	1,8	48 603	1 738 486	1 689 883	2,8
LOUGA	836 100	819 791	16 309	2	44 860	864 651	819 791	5,2
FATICK	684 281	669 052	15 229	2,2	14 706	683 758	669 052	2,2
KOLDA	636 225	624 944	11 281	1,8	13 185	638 129	624 944	2,1
MATAM	530 090	517 308	12 782	2,4	4 167	521 475	517 308	0,8
KAFFRINE	532 777	522 592	10 185	1,9	30 925	553 517	522 592	5,6
KEDOUGOU	138 120	135 941	2 179	1,6	14 180	150 121	135 941	9,4
SEDHIOU	434 427	426 700	7 727	1,8	12 937	439 637	426 700	2,9

Source : ANSD. RGPHE 2013

L'examen des données du bilan migratoire montre que Louga (-28551), Kaffrine (-20 740), Kaolack (-17393), Thiès (-16 862) et Kédougou (-12001) sont les grandes régions déficitaires. On peut noter la situation déficitaire de la région de Dakar (-1 548) qui est le principal pôle d'attraction du pays.

Par contre, les régions excédentaires sont celles de Diourbel (+94 614), Matam (+8 615), Tambacounda (+2 446), Ziguinchor (+1 089) et Fatick (+523). En outre, Diourbel est de loin la région qui profite le plus de ces échanges migratoires (voir graphique ci-dessous).

Tableau 2.3 : Bilans ou soldes de la migration du moment (au cours d'une année) par région

Région	Solde absolu	Solde relatif
DIOURBEL	94614	6,6
MATAM	8615	1,6
TAMBACOUNDA	2446	0,4
ZIGUINCHOR	1089	0,2
FATICK	523	0
DAKAR	-1548	0
KOLDA	-1904	-0,3
SAINT-LOUIS	-3078	-0,4
SEDHIOU	-5210	-1,1
KEDOUGOU	-12001	-7,8
THIES	-16862	-1
KAOLACK	-17393	-1,9
KAFFRINE	-20740	-3,7
LOUGA	-28551	-3,2

Source : ANSD. RGPHE 2013

II.2. MIGRATIONS INTERNATIONALES

II.2.1. IMMIGRATION INTERNATIONALE

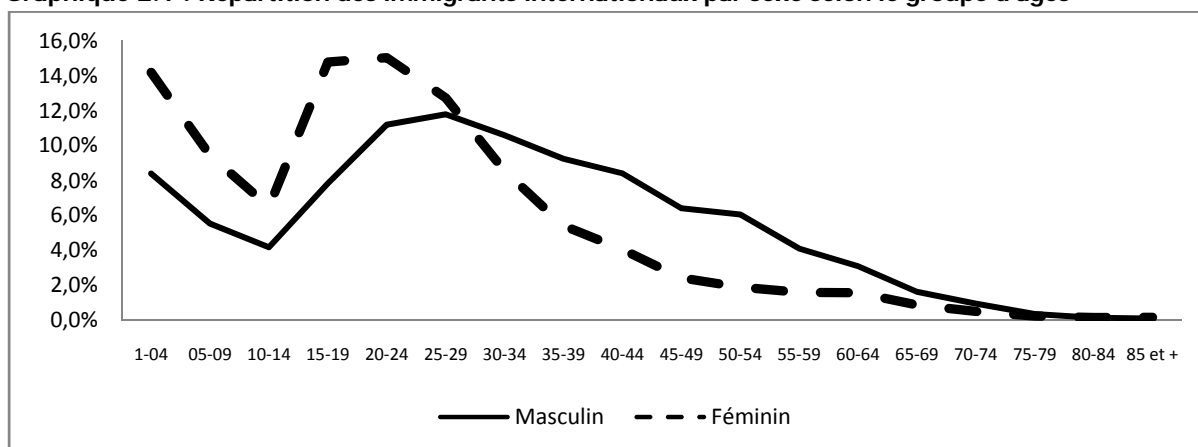
II.2.1.1. Immigration récente

Les immigrants internationaux récents au cours de l'année 2013 sont estimés à 30 538 individus, soit 0,23% de la population résidente.

Le graphique ci-dessous montre, au niveau national, que les immigrations affectent plus les groupes d'âges jeunes de 10-14 et qui enregistrent 30 %. On note aussi la prépondérance des hommes entre 5 et 20 ans. A partir des 20 ans, la migration des femmes prend le dessus sur celle des hommes, et ce, jusqu'aux âges très avancés.

Les immigrations il y a 1 an concernent en majeure partie des personnes jeunes âgées entre 20 et 34 ans. Les groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans totalisent respectivement 12,6% et 12,1% des effectifs ; les 30-34 ans représentant 9,8%. Selon le sexe, on note que les groupes d'âges 20-24 et 25-29 ans représentent 15,0% et 12,7% chez les femmes et respectivement 11,2 % et 11,8% chez les hommes. Entre 30 et 34 ans, on enregistre 10,6% chez les hommes et 8,5% chez les femmes. Entre 1 et 14 ans, on note une baisse des migrations chez les hommes et chez les femmes, puis une reprise des flux à partir de 14 ans. Ce qui pourrait s'expliquer par la migration des enfants de bas âge avec leurs parents située à 8,4% chez les hommes et 14,2% chez les femmes entre 1 et 4 ans. Entre 5 et 9 ans, et 10 et 14 ans, le pourcentage passe de 5,5% à 9,4% et de 4,2% à 6,5% respectivement pour les hommes et les femmes. La migration féminine reste plus importante jusqu'à 29 ans. Entre 1 et 4 ans, elle représente 14,2 contre 8,4% chez les hommes, tandis qu'entre 20 et 24 ans, elle représente 15% chez les femmes contre 11,2% chez les hommes. A partir de 30 ans, la migration masculine reprend le dessus sur celle des femmes, et ce, jusqu'aux âges reculés.

Graphique 2.1 : Répartition des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessous donne la répartition des immigrants internationaux par sexe et par groupe d'âges. Son examen montre qu'au niveau national que les femmes sont minoritaires dans l'effectifs des immigrants la proportion des femmes reste plus faible que celle des hommes. On enregistre 62,8% pour les hommes contre 37,2% pour les femmes.

La proportion des femmes et des hommes reste égale entre 1 et 4 ans où elle représente 50%. Entre 5 et 9 ans, la proportion des femmes (50,2%) reste légèrement plus importante que celle des hommes (49,8%). Au-delà de 10 ans, la proportion des hommes devient plus importante que celles des femmes jusqu'aux âges reculés. Les écarts sont plus importants entre 45 et 59 ans. Entre 45 et 49 ans, on enregistre respectivement 18,2% chez les femmes et 81,8% chez les hommes tandis qu'entre 50 et 54 ans, on a 15,6% et 84,4%. Entre 55 et 59 ans, les proportions sont 81,3% pour les hommes et 18,7% pour les femmes.

Tableau 2.4 : Répartition des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges

Groupe d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
1-4	50,0%	50,0%	100,0%	3 223
5-9	49,8%	50,2%	100,0%	2 132
10-14	52,0%	48,0%	100,0%	1 538
15-19	47,2%	52,8%	100,0%	3 182
20-24	55,7%	44,3%	100,0%	3 855
25-29	61,0%	39,0%	100,0%	3 707
30-34	67,6%	32,4%	100,0%	3 001
35-39	74,3%	25,7%	100,0%	2 386
40-44	77,8%	22,2%	100,0%	2 073
45-49	81,8%	18,2%	100,0%	1 504
50-54	84,4%	15,6%	100,0%	1 376
55-59	81,3%	18,7%	100,0%	967
60-64	76,8%	23,2%	100,0%	772
65-69	76,0%	24,0%	100,0%	409
70-74	76,2%	23,8%	100,0%	239
75-79	72,3%	27,7%	100,0%	94
80-84	61,4%	38,6%	100,0%	44
+ 85	50,0%	50,0%	100,0%	36
Total	62,8%	37,2%	100,0%	30 538

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Les Sénégalais nés à l'étranger sont en grande partie (54,3%) concernés par ce type de migration. Les Ouest africains représentent 37,4%. Les Africains du Centre sont estimés à 2,2 %. Les Européens représentent 4,1%.

Le tableau ci-dessous montre que 45,0 % des immigrants internationaux récents accueillis par la Sénégal vivent à Dakar. Une redistribution entre les régions révèle que, quelque soit le lieu de provenance, la région de Dakar reçoit la quasi-totalité des immigrants internationaux.

Tableau 2.5 : Répartition des immigrants internationaux par région selon le pays d'origine

Nationalité	REGION														Total	Effectif	Pourcentage
	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIORBEL	SAINT-LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU			
Sénégalais	31,2	4,9	7,8	9,2	8,0	4,3	7,0	5,7	3,2	6,9	7,0	1,4	1,0	2,5	100,0	16 575	54,3
Africains de l'Ouest	58,5	8,5	1,5	1,9	7,2	2,1	4,9	0,8	1,5	6,1	1,3	0,7	3,5	1,4	100,0	11 425	37,4
Africains du Centre	89,2	0,6	0,1	3,1	0,3	0,4	3,3	0,1	0,1	0,9	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0	667	2,2
Africains du Nord	92,0	1,8	0,0	0,9	0,0	0,0	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	112	0,4
Autres Africains	90,6	1,9	0,9	0,0	0,0	0,9	1,9	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0	0,9	0,0	100,0	106	0,3
Américains	82,8	1,1	0,0	2,6	0,0	0,4	8,6	0,7	0,7	0,4	1,5	0,4	0,4	0,4	100,0	267	0,9
Asiatiques	95,5	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	22	0,1
Européens	60,3	3,7	1,7	3,7	2,7	0,8	22,6	1,4	1,2	0,5	0,6	0,0	0,3	0,4	100,0	1 259	4,1
Orientaux	77,4	0,0	3,2	6,5	0,0	3,2	6,5	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	31	0,1
Autres	91,5	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	100,0	71	0,2
Total	45,0	6,0	4,9	5,9	7,1	3,2	6,7	3,5	2,3	6,1	4,3	1,0	1,9	1,9	100,0	30 535	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2.1.2. Emigration internationale au cours des 5 dernières années

Au cours du Recensement 2013, il a été demandé à chaque ménage si, au cours des 5 dernières années, il y a des personnes qui vivaient dans le ménage et qui sont parties à l'étranger pour une période d'au moins six mois. Toutefois, l'émigrant peut être retrouvé et recensé dans le ménage en tant que visiteur si la période de séjour n'excède pas six mois.

Les Sénégalais qui ont émigré au cours des 5 dernières années sont estimés à 164 901 individus, soit seulement 1,2% de la population résidente.

La répartition des émigrants par région de départ montre que Dakar enregistre les effectifs les plus importants avec 30,3%, suivie de Matam avec 13,8%. Les régions qui enregistrent les pourcentages les plus faibles sont Kédougou et Kaffrine avec respectivement 0,5% et 1,2%.

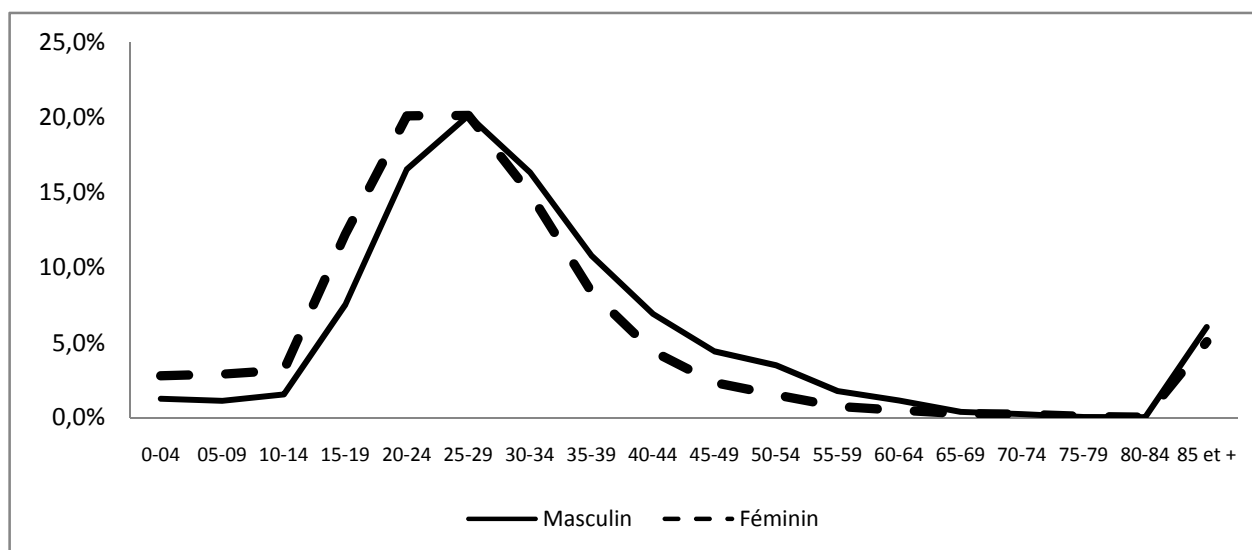
Tableau 2.6 : Répartition des émigrants internationaux par région

Régions	Effectifs	Pourcentage
Dakar	49 898	30,3
Ziguinchor	4 467	2,7
Diourbel	15 357	9,3
Saint-Louis	15 765	9,6
Tambacounda	9 278	5,6
Kaolack	5 748	3,5
Thiès	14 616	8,9
Louga	7 815	4,7
Fatick	3 883	2,4
Kolda	8 436	5,1
Matam	22 735	13,8
Kafrine	1 936	1,2
Kédougou	869	0,5
Sédhiou	4 098	2,5
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse de la courbe ci-dessous de la répartition des émigrants internationaux par groupe d'âges quinquennaux montre que les Sénégalais partent plus en émigration entre 20 et 30 ans. Entre 20 et 24 ans, on enregistre 16,6%, entre 25 et 29 ans, on a 20,1%, 16,4% entre 30 et 34 ans, et entre 35 et 39 ans, 10,8%. Aux âges avancés, les départs sont très faibles. A partir de 65 ans, on enregistre des pourcentages de départ inférieurs à 1%. Le redressement de la courbe à partir de 85 ans s'explique par l'effet cumulatif des effectifs des émigrants d'âge supérieur à 85 ans.

Graphique 2.2 : Répartition des émigrants internationaux par âge selon le sexe



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au niveau national, on note que le poids des hommes est plus élevé parmi les émigrants que celui des femmes. On enregistre respectivement 82,9% et 17,1%.

L'analyse par sexe et selon l'âge montre que chez les femmes, les départs sont plus importants entre 20-24 et 25-29 ans avec respectivement 20,0% et 17,1%. Pour ces mêmes groupes d'âge on a respectivement, 80,0% et 82,9% pour les hommes. Cette situation est plus accentuée entre 45 et 65 ans où les hommes représentent plus de 90%.

Tableau 2.7 : Répartition des émigrants internationaux par sexe selon l'âge au départ

Groupe d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
0-4	68,8%	31,2%	100	2 529
5-9	65,6%	34,4%	100	2 377
10-14	70,5%	29,5%	100	3 030
15-19	75,0%	25,0%	100	13 759
20-24	80,0%	20,0%	100	28 306
25-29	82,9%	17,1%	100	33 214
30-34	84,1%	15,9%	100	26 576
35-39	86,2%	13,8%	100	17 153
40-44	88,3%	11,7%	100	10 720
45-49	90,2%	9,8%	100	6 717
50-54	91,7%	8,3%	100	5 218
55-59	92,0%	8,0%	100	2 649
60-64	91,8%	8,2%	100	1 723
65-69	87,6%	12,4%	100	630
70-74	83,7%	16,3%	100	410
75-79	77,2%	22,8%	100	114
80-84	87,2%	12,8%	100	78
+85	85,3%	14,7%	100	9 698
Total	82,9	17,1	100	164 901

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La répartition des émigrants internationaux par zone de destination montre que la plupart des émigrants sénégalais partent en Europe (44,5%), en Afrique de l'Ouest (27,5%) et en Afrique Centrale (11,5%). Les pays asiatiques (1,1%) et les pays de l'Orient (0,8%) sont moins prisés par les Sénégalais.

Tableau 2.8 : Répartition des émigrants internationaux par destination sous régionale

Pays de destination	Effectifs	Pourcentages
Afrique de l'Ouest	45 306	27,5
Afrique de Centre	18 970	11,5
Afrique du Nord	9 559	5,8
Autres pays africains	1 807	1,1

Pays de destination	Effectifs	Pourcentages
Amériques	3 727	2,3
Asie	363	0,2
Europe	73 320	44,5
Orient	1 382	0,8
Autres	10467	6,4
Total	164901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessous montre que la France et l'Italie sont les principaux pays de destination des Sénégalais. Elles enregistrent respectivement 17,6% et 13,8%. La Mauritanie et l'Espagne accueillent 10 et 9,5% des émigrants.

Tableau 2.9 : Répartition des émigrants internationaux par pays de destination principale

Pays de destination	Effectifs	Pourcentage
Cameroun	1596	1,0
Canada	1980	1,2
Congo	6467	3,9
Côte d'Ivoire	7890	4,8
France	29 000	17,6
Gabon	7835	4,8
Gambie	9105	5,5
Espagne	15746	9,5
Guinée	2622	1,6
Italie	22 777	13,8
Mali	4833	2,9
Maroc	5928	3,6
Mauritanie	16 364	10,0
Autres destinations	32 758	19,8
Total	164 901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les Sénégalais émigrent principalement pour quatre raisons : recherche de travail avec 73,4%, études et apprentissage avec 12,2%, raisons familiales avec 6,9% et mariage 3,3%.

Tableau 2.10 : Répartition des émigrants par principal motif de la migration

Principal motif	Effectifs	Pourcentage
Travail	121 089	73,4
Etude/apprentissage	20 056	12,2
Mariage	5 490	3,3
Raisons de santé	976	0,6
Raisons familiales	11 326	6,9
Ne sait pas	2 816	1,7
Non déterminé	3 149	1,9
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au départ, la plupart des Sénégalais qui émigrent (45,5%) sont sans niveau d'instruction. Ceux qui ont le niveau primaire représentent 18,3%. Par contre, les émigrants internationaux de niveaux supérieur et secondaire font respectivement

10,2 et 10,7%. Il convient de signaler la proportion non négligeable (6,0%) de personnes dont on n'a aucune information sur le niveau d'instruction.

Tableau 2.11 : Répartition des émigrants internationaux par niveau d'instruction au départ

Niveau d'instruction au départ		
	Effectifs	Pourcentage
Aucun	74 949	45,5
Elémentaire	30 121	18,3
Moyen	15 446	9,4
Secondaire	16 791	10,2
Supérieur	17 724	10,7
Ne sait pas	9 870	6,0
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des émigrants internationaux par profession au départ montre que 19,1% étaient sans profession. Les élèves et étudiants représentaient 16,2 % et les cultivateurs 11,4%. Les commerçants et les agents commerciaux représentent respectivement 8,2%.

Tableau 2.12 : Répartition des émigrants internationaux par profession au départ

Profession	Effectifs	Pourcentage
Vendeurs à l'étal et sur les marchés	1 815	1,1
Agents de services commerciaux non classés ailleurs	7 278	4,4
Commerçants, magasins	13 544	8,2
Vendeurs non classés ailleurs	2 578	1,6
Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage de bétail	3 250	2,0
Pêcheurs de la pêche côtière et en eaux intérieures	3 371	2,0
Maçons	4 324	2,6
Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur	2 100	1,3
Ebénistes, menuisiers et assimilés	2 798	1,7
Couseurs, brodeurs et assimilés	5 284	3,2
Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camion	4 132	2,5
Aides de ménage à domicile	2 606	1,6
Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)	2 052	1,2
Sans profession	31 536	19,1
Élèves/étudiants	26 772	16,2
Agriculteurs de subsistance	18 748	11,4
Autres	32 713	19,8
Total	164901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

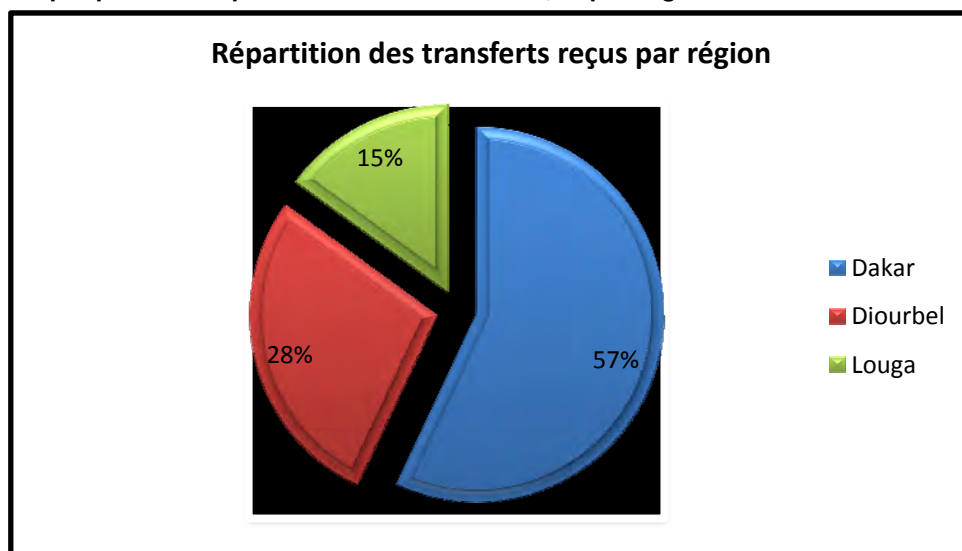
II.3. MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

II.3.1. TRANSFERTS DE FONDS DES EMIGRES

Les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, réalisée par la BCEAO en 2011 au niveau de trois régions du Sénégal en l'occurrence Dakar,

Diourbel et Louga, montrent que les envois de fonds des migrants enregistrés dans ces régions sont estimés à 395,2 milliards, dont 352,2 transitant par le secteur formel. Ces trois régions représentent un peu plus de la moitié (56 %) des transferts formels en provenance de l'étranger. Les envois ont été destinés en majorité à la région de Dakar avec 57 %, les régions de Diourbel et de Louga ont reçu respectivement 28 % et 15 % des envois de fonds des migrants (graphique 4).

Graphique 2.3 : Répartition des transferts reçus par région



Source : BCEAO 2011

Selon la même étude, les transferts de fonds sont destinés en majorité à des ménages dirigés par des femmes inactives, observation qui illustre le caractère social des envois de fonds, confirmé par la périodicité rapproché des envois réguliers (95,1 % des envois réguliers sont effectués sur une base mensuelle). Les transferts occasionnels, qui sont souvent assujettis à des événements particuliers, sont estimés à 16 % des fonds reçus.

Dans ces trois régions, les transferts des migrants en provenance d'Europe sont prépondérants. La part de ces transferts transitant par des circuits informels remonte à 10,7 %. L'usage des canaux informels est plus faible dans le cas des transferts en provenance des Etats Unis (6,4 %) et légèrement plus élevé des migrants qui vivent en Afrique (11,2 %). Globalement, les transferts informels reçus représentent 10,4 % des envois des migrants. Parmi les circuits informels utilisés, le recours au voyageur est le plus fréquent. Ce mode de transmission représente plus de deux tiers (2/3) des opérations empruntant les canaux informels.

Les raisons économiques de ces transferts portent essentiellement sur le soutien à la consommation courante. La satisfaction des besoins courants (consommation, éducation, santé, etc.) absorbe 85,4 % des envois de fonds des migrants, alors que moins de 10 % de ces ressources sont consacrés à l'investissement et à l'épargne (BCEAO, 2011).

Conclusion

En définitive, le Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 ne donne des informations que sur les flux de migrants, les échanges entre le Sénégal et le reste du monde, les motifs de départ ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques au départ. Alors que d'un autre côté, l'émigration internationale constitue pour le Sénégal une source considérable de devises, grâce aux transferts des migrants internationaux, les transferts de compétence et de technologie étant tout aussi importants. Par conséquent, pour analyser le phénomène de la migration sous toutes ses formes, il faut une enquête nationale sur la migration au Sénégal.